

## ARRETE MUNICIPAL

N° 09-2025

66<sup>ème</sup> Rallye Pays de Grasse

Certifié exécutoire  
compte tenu de la  
publication en  
mairie le :

24/01/2025

Le Maire,  
Marc MALFATTO



Le Maire de la Commune de GREOLIERES,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales articles 2213-1 à 2213-6 relatifs aux pouvoirs de police conférés aux Maires en matière de circulation et de stationnement,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'Arrêté n° 45-2023 portant délégation de fonction et de signature de Monsieur Constantin GIUGE 2<sup>er</sup> adjoint, sur la sécurité,

Considérant que pour permettre à l'A.S. A Grasse d'organiser le parc assistance du 66ème Rallye Pays de Grasse à la station de ski de Gréolières 1400, le samedi 5 avril 2025, et qu'il incombe à l'organisateur de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien du bon ordre, de la sécurité et de la régulation du stationnement,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Autorisation est accordée à l'A.S.A. Grasse d'organiser un parc d'assistance à la station de ski de Gréolières 1400, sur les parkings P1, P2, P3 et P4 dans le cadre du 66<sup>ème</sup> Rallye le samedi 5 avril 2025,

**ARTICLE 2 :** Les parkings P1, P2, P3 et P4 seront interdits au stationnement des autres usagers le 5 avril 2025 de 6 h 30 à 17 h 30.

**ARTICLE 3 :** Les concurrents du Rallye devront obligatoirement emprunter la traverse du Cheiron (cf. plan annexé) sachant que la traverse du cheiron ne sera pas fermée à la circulation.

**ARTICLE 4 :** Les différents panneaux de signalisation seront posés par les organisateurs de la course.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SERANON, et l'adjoint délégué sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Gréolières, le 23 Janvier 2025.



Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,  
Constantin GIUGE



# 66<sup>ème</sup> Rallye Pays de Grasse

Flours et Dufour

4 - 5 Avril 2025

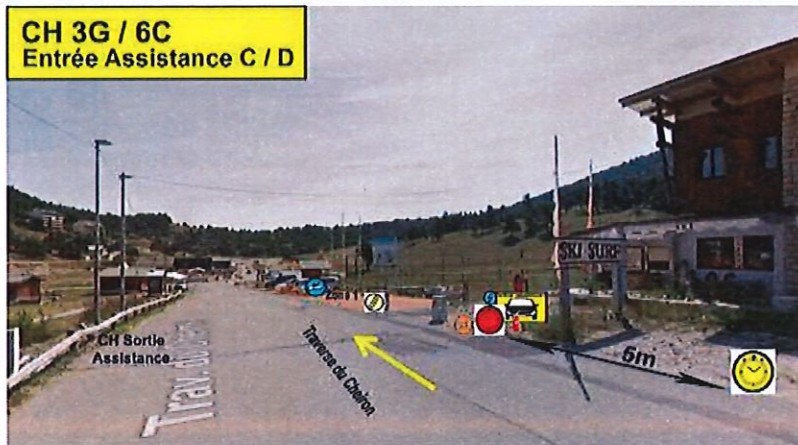


Samedi 5 Avril 2025 – Gréolières 1400  
Assistance C (20mn) à 8h00 et D (40mn) à 12h36  
Horaires 1<sup>er</sup> concurrent

Occupation du site pour 2 passages de 6h30 à 17h30

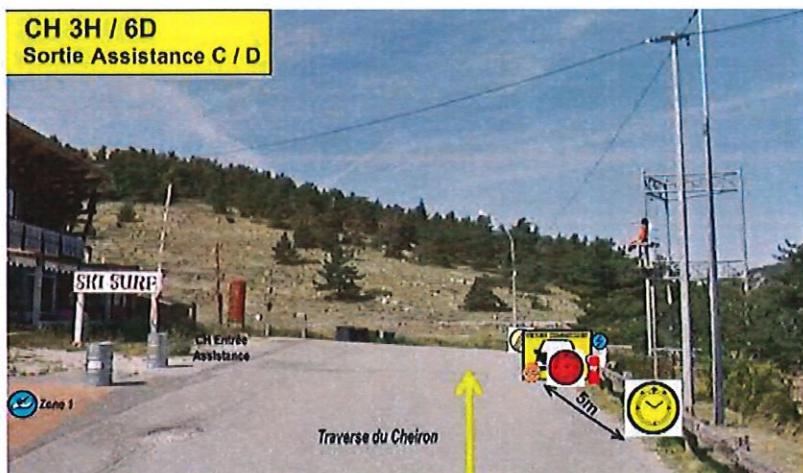


**CH 3G / 6C**  
Entrée Assistance C / D



GPS : 43. 829 702° / 6. 967 039° - 1400m

**CH 3H / 6D**  
Sortie Assistance C / D



GPS : 43. 829 826° / 6. 967 086° - 1400m

# 66<sup>ème</sup> Rallye Pays de Grasse

*Fleurs et Parfums*

4 - 5 Avril 2025



## Plan de circulation, Bd du Grand Pré interdit

